

Promouvoir la lecture, urgence et nécessité



Amine Mounir Alaoui
Président de la
commission



Abdalah Deguig
Rapporteur du
thème

Elaboré sur la base d'une approche participative, ce rapport est le résultat d'un large débat entre les différentes catégories qui composent le Conseil ainsi que d'auditions organisées avec les principaux acteurs économiques, sociaux et culturels concernés par le sujet. Il a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale du Conseil Economique, Social et Environnemental, lors de sa 99e session, tenue le 27 juin 2019.

Tout en soulignant que la lecture constitue un outil qui permet la participation au développement économique et social d'une nation et sa maîtrise tout au long de la vie est une nécessité, le CESE constate, dans ce rapport, à l'échelle de notre pays, le déclin de la lecture et des activités aidant à consolider et enrichir le savoir et les connaissances du citoyen.

Cette situation s'explique par plusieurs facteurs, tels que : l'absence d'un environnement familial et d'un système éducatif favorisant le développement du goût de la lecture, le nombre insuffisant de bibliothèques scolaires, de bibliothèques publiques et de lieux de vie dédiés et une production nationale très limitée.

Partant de ces faiblesses, des actions et initiatives ont été déployées tant par les pouvoirs publics que par les acteurs de la société civile pour promouvoir la lecture. Il est permis de rappeler les efforts consentis pour le développement d'infrastructures, l'élaboration de programmes de soutien au secteur de l'édition et du livre, l'organisation de prix de lecture et de manifestations dédiées au livre (SIEL) et la participation aux concours et tests internationaux de lecture (Arabic Reading Challenge...).

Cependant, ces actions ne permettent pas la mise en place d'une véritable dynamique nationale de promotion de la lecture au sein de la société marocaine.

C'est ainsi que ce rapport préconise de déployer progressivement une stratégie nationale concertée de promotion de la lecture en tout lieu et tout au long de la vie. Parmi les mesures proposées, il convient de citer :

- l'organisation des assises nationales sur les différentes fonctionnalités de la lecture, dans la perspective d'élaborer une politique publique intégrée et partagée par l'ensemble des acteurs concernés ;
- la prise en charge explicite de la promotion de la lecture dans le cadre de la politique de développement territorial ;
- le soutien de la société civile pour développer, au niveau de chaque collectivité territoriale un programme d'encouragement de la lecture sous différents supports ;

- ▣ la promotion de la production et la distribution d'ouvrages et d'auteurs marocains en mettant en œuvre des programmes d'encouragement comme l'octroi des prix et de subventions à diverses catégories d'ouvrages ;
- ▣ la mise en place des bibliothèques en ligne gratuites pour la promotion du patrimoine culturel national et international ;
- ▣ le développement de l'utilisation du braille et des moyens alternatifs permis par les nouveaux outils numériques pour rendre accessibles les archives et fonds documentaires publics pour les personnes ayant des déficiences visuelles ;
- ▣ le lancement d'une initiative nationale de promotion des startups impliquées dans la création d'outils et d'applications numériques dédiés, en vue d'engager le plus grand nombre de personnes à lire, en prenant en compte leurs besoins particuliers.